

Tribune en réponse à la question « Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche : Organiser la recherche, oui mais pour quels savoirs ? »

Noble Mission

À l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du CNRS, le 26 novembre 2019, le Président de la République a célébré la volonté politique et les choix scientifiques qui avaient porté sa création, puis sa nouvelle fondation, au sortir de la guerre. Il a évoqué, par obligation, les idées généreuses et les ambitions vastes de Jean Perrin, de Jean Zay et de Frédéric Joliot-Curie. Il a rappelé leur attachement quasi philosophique à doter la science et la République d'un modèle fondé sur le principe organisateur de la « liberté dans la recherche ». Pour le Président, cette doctrine appliquée au temps présent imposerait de donner aux chercheurs un cadre d'emploi qui leur assure la capacité de mener une « recherche qui éclaire ».

« Dans le même temps », formule rhétorique maintenant bien comprise pour apprécier tout ce qui sépare les intentions déclarées des pratiques avérées, le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, développait un tout autre discours sur la nécessité de mettre la recherche publique à disposition d'objectifs économiques à court terme définis à l'écart d'instances scientifiques reconnues. Ainsi, exposant les objectifs du « Pacte productif pour le plein emploi », il rendait la recherche publique en partie responsable des retards technologiques de la France. Il désignait même à la vindicte ces « chercheurs des laboratoires publics » dont les « obstacles culturels continuent de freiner la capacité à innovation en partenariat ». S'invitant dans le débat sur la loi de programmation de la recherche, le maître de Bercy mettait en garde sa collègue en charge de la recherche en exigeant que les moyens nouveaux qui pourraient être octroyés soient « orient[és] vers un développement industriel précis ».

Les trois budgets votés par ce Gouvernement ont montré que les arbitrages rendus ont répondu à ce seul impératif utilitariste. Comment douter qu'il ne s'impose aussi, avec la même vigueur, au dernier exercice budgétaire complet du quinquennat ? Depuis 2017, les moyens de l'enseignement supérieur et de la recherche n'ont cessé de baisser. « Dans le même temps », le crédit d'impôt « recherche » (CIR) est devenu la première dépense fiscale de l'État en atteignant le niveau record de 6,5 milliards d'euros. Véritable niche fiscale, il est généreusement octroyé aux entreprises sans aucune contrepartie et le parlementaire que je suis n'a jamais pu obtenir un bilan de son utilisation. Quand il s'agit d'innovation, le Gouvernement finance les entreprises en toute confiance et les yeux fermés !

La science et l'université traversent une crise grave dont la persistance conduit une grande partie de la communauté à la désespérance, au renoncement ou à la révolte. Cette République des savants que voulaient les pères fondateurs cités plus haut est aujourd'hui devenue un monde profondément divisé dans lequel un sous-prolétariat de la science assure une part toujours plus croissante des missions tout en étant privé de ce cadre statutaire que le Président de la République considérait pourtant comme constitutif de la liberté de la recherche. Plus grave encore, le Gouvernement, par ses déclarations et ses choix budgétaires, lui adresse un message de méfiance et lui reproche son inutilité.

2 mars 2020 – P. Ouzoulias - L'Humanité, Débats & Controverses

Il fut, à l'aube de notre République, un savant, Condorcet, qui donnait à la science et à l'éducation la noble mission d'apporter à toutes et à tous les connaissances nécessaires pour exercer pleinement leurs devoirs de citoyens et qui considérait que le progrès des sciences ne pouvait se déployer légitimement sans une élévation similaire d'une conscience nourrie par toutes les disciplines et le libre exercice de la pensée.

Avant de débattre des mesures techniques d'une loi de programmation qui n'arrivera peut-être jamais, il faudrait préalablement se demander si ces réflexions anciennes ne seraient pas utiles pour redonner du sens à la science et à l'éducation et aux métiers de celles et ceux qui les font vivre.

Pierre Ouzoulias, Sénateur des Hauts-de-Seine.